ATTESTATION DE VERIFICATION D'UN SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE

ubbeo

Suivant l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982 et modifié par l'arrêté du 18 août 2025

N° 21997

Echéance de validité de l'attestation (1): **19/02/2027**

Je soussigné,

Station agréée n° d'agrément: 20.19.271.003.1 du 01/05/2020

Vérificateur:

ELECTRIC AUTO DU BREZET

Zi du brezet - 33, rue des frères lumière

63100 CLERMONT-FERRAND

atteste que le système de limitation de vitesse ou le limiteur du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation de vitesse ou du limiteur: **90 km/h**

Catégorie véhicule: N3

Marque véhicule: RENAULT

Type véhicule: 22CXA9

N° de Chassis: VF622CXA000100423

N° d'Immatriculation: CK-042-YY

Exploitant:

Fait le: 20/02/2026 Lieu: CLERMONT-FERRAND

Le contrôleur: DANEL Sébastien

Signature :